



## DECISION

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

Décision n° 001270

**Marché alloti n° 2024-000011 relatif à la mise aux normes de l'électricité et de l'éclairage de la Basilique Sainte-Anne d'APT.**

**Attribution du lot n° 1 à la SAS SOCIETE ELECTRIQUE DE TRAVAUX et du lot n° 2 à la SARL MATHIEU LUSTRERIE.**

Publié le jeudi 6 mars 2025

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement le 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article L 2122-22 ainsi que le 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article L2131-2.

**Vu**, la délibération n° 2738 du 20 juillet 2021 par laquelle en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal donne délégation à Madame le Maire afin de lui permettant d'agir en son nom et prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures, services, travaux.

**Vu**, les avis d'Appel Public à la Concurrence AO-2451-0766 mis en ligne le 10 décembre 2024 sur le site MarchésOnline.com et 24-138104 mis en ligne le 9 décembre 2024 sur le site du BOAMP.

**Vu**, les offres présentées le 24 avril 2023 par les opérateurs économiques ci-après détaillées :

Raison sociale	Adresse	Lot
SOCIETE ELECTRIQUE DE TRAVAUX	80 AVENUE DE LA SYNAGOGUE - 84000 AVIGNON	1
AJ PROVENCE	CHE DU BOIS HOSPITALIER - 4100 MANOSQUE	1
VALLUX SARL	4 RUE MARCEL PAGNOL - 34130 LANSARGUES	2
MATHIEU LUSTRERIE	HAMEAU DES SAUVANS - 84400 GARGAS	2
CHEVILLARD	5 RUE RENÉ DESCARTES - 49240 AVRILLÉ	2
BRES FRANCOIS XAVIER	2785 ROUTE DE CARPENTRAS - 84210 VENASQUE	1
SARL CADELEC	2 RUE ALBERT DUMAS - 84160 CADENET	1

**Vu**, le rapport d'analyse des offres portant notation et classement des offres détaillé ci-après :

- Lot n° 1 : ELECTRICITE – CFO/CFA/CHAUFFAGE après négociation.

Opérateur économique	Notation		Notation Globale	Classement
	Prix	Technique		
SAS SOCIETE ELECTRIQUE DE TRAVAUX	4,50	4,48	8,98	1
AJ PROVENCE	3,66	2,53	6,19	4
BRES FRANCOIS XAVIER	3,53	3,14	6,67	3
SARL CADELEC	3,03	4,88	8,92	2

- Lot n° 2 : LUSTRERIE.

Opérateur économique	Notation		Notation Globale	Classement
	Prix	Technique		
VALLUX SARL	3,23	3,34	6,57	3
MATHIEU LUSTRERIE	4,00	5,28	9,28	1
CHEVILLARD	2,68	4,43	7,10	2

**Vu**, l'avis de la Commission des Marchés Passés selon la Procédure Adaptée en date du 27 février 2025.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20250303-001270\_1-CC  
Date de télétransmission : 06/03/2025  
Date de réception préfecture : 06/03/2025

**Considérant**, que la Commission de des Marchés Passés selon la Procédure Adaptée a proposé d'attribuer le lot n° 1 du marché à SAS SOCIETE ELECTRIQUE DE TRAVAUX et le lot n° 2 à SARL MATHIEU LUSTRERIE.

# DECIDE

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le lot 1 ELECTRICITE – CFO/CFA/CHAUFFAGE est attribué pour un montant de 223 250,00 € HT, soit 267 900,00 € TTC, à :

**SAS SOCIETE ELECTRIQUE DE TRAVAUX  
80 AVENUE DE LA SYNAGOGUE  
84000 AVIGNON**

**Article 2 :**

Le lot 2 LUSTRERIE est attribué pour un montant de 29 410,00 € HT, soit 35 292,00 € TTC, à :

**SARL MATHIEU LUSTRERIE  
HAMEAU DES SAUVANS  
ROUTE DE CROAGNES  
84400 GARGAS**

Fait à APT, le lundi 3 mars 2025

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur,  
par délégation du conseil municipal en application de la  
délibération n° 2738 du 20 juillet 2021.



Le Maire d'Apt  
Madame Véronique ARNAUD-DELOY

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20250303-001270\_1-CC  
Date de télétransmission : 06/03/2025  
Date de réception préfecture : 06/03/2025